

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

PLAN DE RELANCE DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE : QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'AVEYRON ?

Le soutien du Gouvernement pour aider la filière automobile française, qui connaît la plus grave crise de son histoire : une mutation technologique et une pandémie mondiale qui paralyse l'économie, peut permettre de sauver les constructeurs français et aider les équipementiers sous peine, et c'est le cas de Renault, de disparaître du paysage de l'industrie automobile mondiale.

Mais le choix du seul soutien massif à la voiture électrique comporte de graves dangers car le choix des consommateurs pour ce type de véhicule se situe principalement dans les métropoles, et donc bien loin des populations qui ont besoin d'autres types de véhicules pour leur vie quotidienne et leur travail.

Il suffit d'écouter les concessionnaires de la filière automobile pour comprendre quels sont les besoins et les choix des consommateurs en fonction des usages.

L'objectif de véhicules sans carbone est partagé par tous. Encore faut-il avoir un calendrier raisonnable pour y parvenir.

Tout le monde sait aujourd'hui que les innovations technologiques de la filière diesel permettent de fabriquer des motorisations de véhicules émettant moins de CO2 et de particules d'azote que les moteurs à essence. Il faudra au moins 10 à 15 ans pour permettre l'accès à tous d'un véhicule électrique en raison des prix, du coût des batteries et de leur recyclage, de l'installation de bornes de recharge nécessaires dans les villes et les villages avec une grande sécurisation des réseaux électriques que seules permettent les énergies pérennes que sont l'hydroélectricité et le nucléaire.

ALORS QUEL AVENIR POUR LE SITE BOSCH RODEZ ET LA SAM À DECAZEVILLE, SOIT PRÈS DE 2000 EMPLOIS INDUSTRIELS ?

Il faut très rapidement organiser avec le Ministre de l'Économie et des Finances une réunion du comité de suivi pour l'avenir de l'usine Bosch. La réunion que j'ai sollicitée à cet effet a été acceptée, elle pourrait avoir lieu entre le 15 et le 30 juin 2020.

Nous devons demander que cette usine classée depuis 2016 « usine du futur » soit bénéficiaire de financements prévus par le plan de relance pour rester un site de production industrielle pour l'automobile, avec l'affectation de produits par le Groupe Bosch et les constructeurs français et européens.

Au cœur de la Mécanic-Vallée, l'avenir de la SAM ne pourra être assuré que par le choix d'un industriel spécialisé dans le domaine de la fonderie, de la mécanique, et motivé pour piloter la société avec agilité, le soutien des collectivités, de l'État et de la BPI pour préserver avec les salariés de l'usine l'emploi dans le bassin de Decazeville.

Tous ceux qui font la promotion du véhicule électrique doivent aussi expliquer que ce choix technologique divise par 7 le nombre d'emplois nécessaires, et expliquer aux salariés invités à partir quel sera leur avenir.

Les mutations économiques nécessitent du temps et de l'argent et le respect des femmes et des hommes concernés, afin que les efforts de formation et de qualification nécessaires trouvent des alternatives dans un effort de diversification industrielle pour le territoire d'industrie de la Mécanic-Vallée.